

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODÈLE

n° 90.0.01.862.8.0 du 12 mars 1990

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON
diamètres 80 et 100 mm**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/C.E.E. du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

Fabricant :

Établissements BOURDON, 125, rue de la Marne, 41100 Vendôme.

Caractéristiques :

Les manomètres BOURDON diamètres 80 et 100 mm sont des appareils destinés à équiper les bornes de gonflage.

Ils permettent le contrôle et l'ajustement de la pression des pneumatiques des véhicules automobiles.

Ces manomètres sont munis d'un élément de mesure dont la déformation élastique, représentative de la pression du pneumatique, est transmise au dispositif indicateur par l'intermédiaire d'un système mécanique.

Les caractéristiques dimensionnelles de l'élément de mesure diffèrent, selon le diamètre et selon l'étendue de mesure.

Le principe de fonctionnement de ces manomètres permet de mesurer des pressions croissantes et des pressions décroissantes.

Leurs principales caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- étendue de mesure : 0 à 2,5 bar,
0 à 4 bar,
0 à 6 bar,
0 à 10 bar,

— échelon : 0,1 bar,

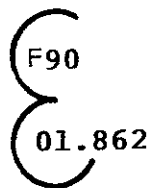
— plage d'utilisation en température ambiante : — 10 °C à + 40 °C.

Conditions particulières d'installation :

Les manomètres BOURDON disposent de sept systèmes de fixation différents dénommés A, B, C, D, E, F et G.

L'ensemble des dispositifs de montage est schématisé en annexe n° 5295-1 de la présente décision.

Signe d'approbation C.E.E. de modèle :



Inscriptions réglementaires :

Les manomètres portent sur le cadran les inscriptions suivantes :

- Nom du fabricant : BOURDON.
- Symbole de la grandeur mesurée : Pe.
- Symbole de l'unité de mesure : bar.
- Signe d'approbation C.E.E. de modèle.

Dépôt de modèles :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie et de la recherche Centre.

Validité :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Annexes :

Notice descriptive.

Schéma des dispositifs de montage n° 5295-1.

Dessin n° 5295-2.

Photographie n° 5295-3.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'industrie :
L'Ingénieur général des Mines,
A.C. LACOSTE.

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON diamètres 80 et 100 mm

NOTICE DESCRIPTIVE

I - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Les manomètres BOURDON diamètres 80 et 100 mm sont composés d'un boîtier en acier, revêtu d'époxy, d'une face avant transparente et d'un système de fermeture comprenant :

- un élément de mesure,
- un dispositif d'amplification mécanique et d'indication.

L'élément de mesure de ces manomètres est un tube cintré en bronze, et fonctionne de la façon suivante (dessin n° 5295-2). Le tube (1) se défléchit sous l'effet de la pression. Le dispositif d'amplification mécanique (2), permet de convertir ce déplacement linéaire en une rotation de l'aiguille (5).

La position de l'aiguille sur le cadran indique la pression correspondante.

Le tube est soudé sur le raccord (4) qui sert également de support au dispositif d'amplification mécanique, au cadran et à l'aiguille.

Le raccord (6) permet de fixer le manomètre au circuit de pression.

II - DISPOSITIF DE SCHEMEMENT :

Une des vis de fixation du raccord (4) et le système de fermeture du manomètre sont percés en un point chacun. Un fil perlé muni d'un plomb, permet de relier ces deux parties, et par conséquent, interdit l'ouverture de l'appareil sans bris.

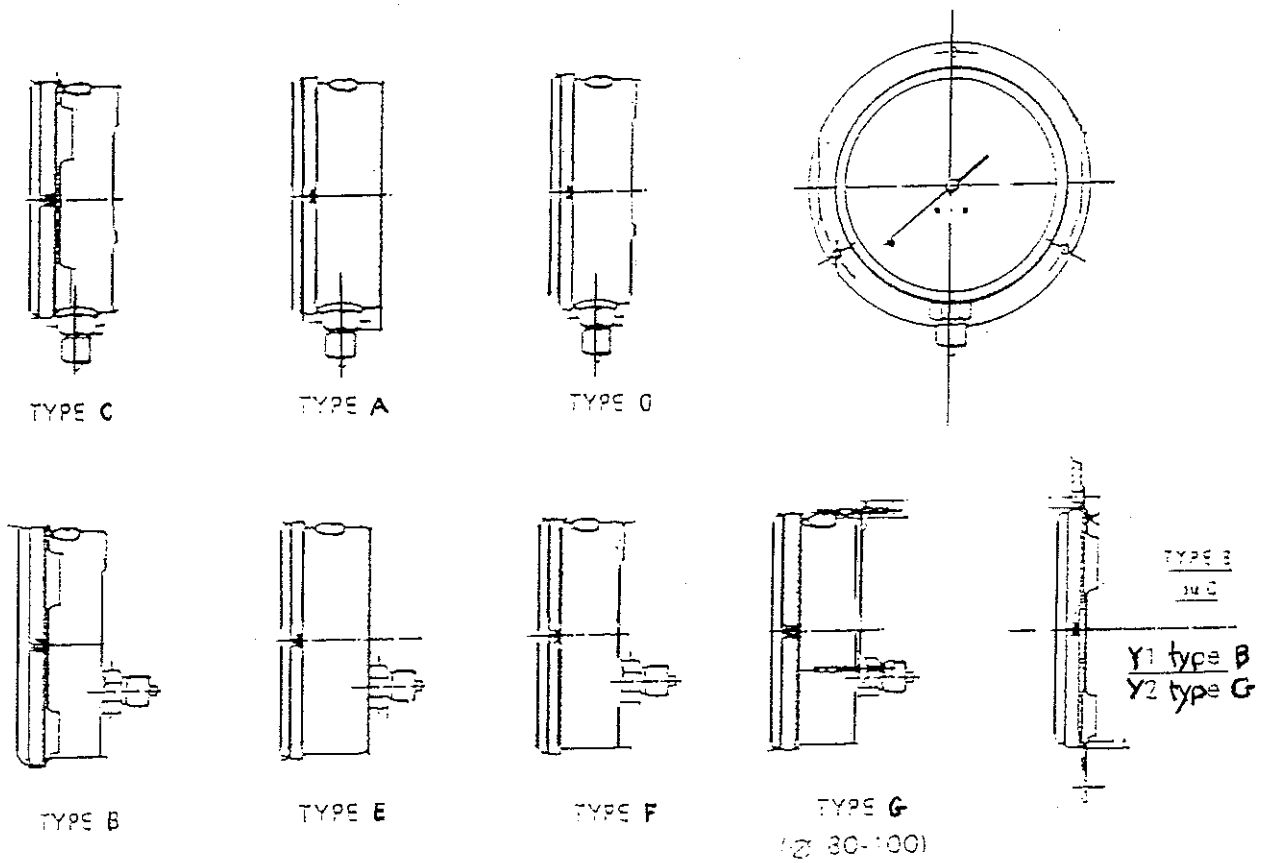
III - MARQUES DE VÉRIFICATION PRIMITIVE C.E.E. :

Les marques de vérification primitive C.E.E. sont apposées sur le plomb.

Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON
diamètres 80 et 100 mm

N° 5295-1

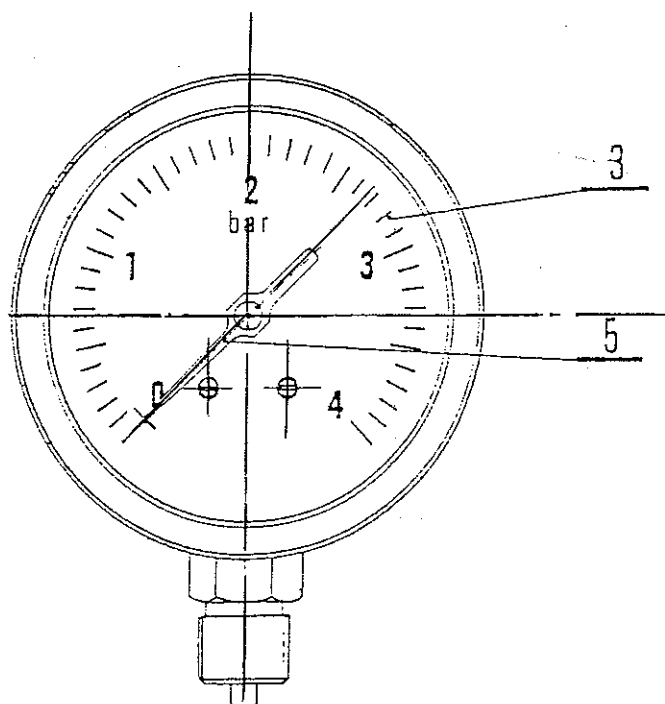
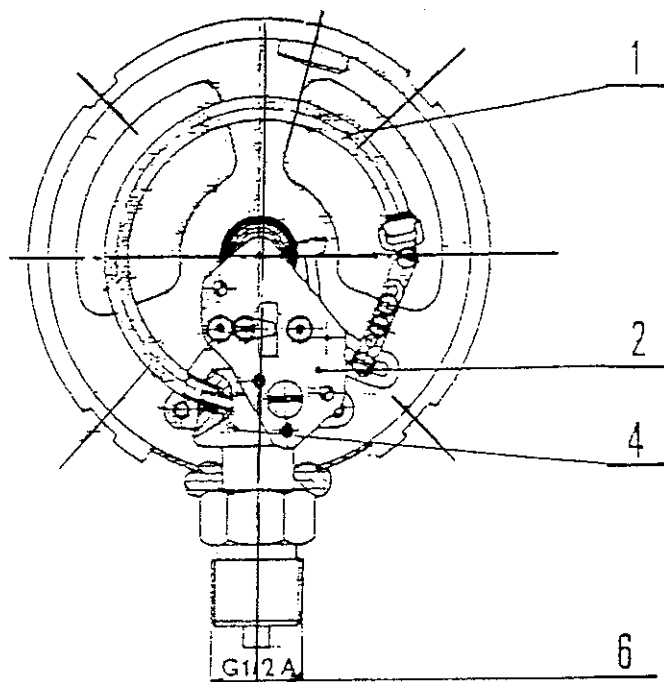
Dispositifs de montage



Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON
diamètres 80 et 100 mm

N° 5295-2

Principe de fonctionnement



Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON
diamètres 80 et 100 mm

N° 5295-3

Manomètre 0-6 bar

